



LE MAIRE

Monsieur François LE DOUARIN
Secrétaire du syndicat CGT
des personnels territoriaux
82 bis, avenue Pasteur
93260 Les Lilas

Les Lilas, le 22 mars 2016

Monsieur le Secrétaire,

Lors de notre rencontre du 14 mars nous avons évoqué trois sujets : l'augmentation du régime indemnitaire des niveaux 6 et 7, la mise en place d'un régime de prévoyance pour les agents de la ville et du CCAS et les moyens mis à disposition du COS.

Malgré un contexte financier particulièrement tendu, la municipalité a souhaité faire un effort significatif en direction des personnels.

Ainsi l'augmentation de 15€ mensuels du régime indemnitaire, à compter du 1^{er} avril prochain, induira une dépense supplémentaire de plus de 65 000€ pour l'année 2016 (87 500€ en année pleine) et concernera 436 agents.

Le régime de prévoyance, qui prendra effet dans le courant de l'année 2016, bénéficiera à tous ceux et celles ayant un an d'ancienneté aux Lilas et ce, quel que soit leur statut.

Aucune participation ne sera réclamée aux personnels puisque cette dépense sera intégralement supportée par l'employeur. Elle permettra le maintien de 90% du salaire net indiciaire en cas de demi-traitement, pour un coût de 80 000€ par an.

Les demandes que vous avez formulées sur l'augmentation du montant du salaire garanti ainsi que sur l'extension des risques (décès, retraite etc.), à charge des agents qui en feraient la demande, seront étudiées avec le centre interdépartemental de gestion dans le cadre du contrat groupe en cours ou intégrées dans le cahier des charges auquel les représentants du personnel seront associés.

Enfin pour permettre à tous de participer aux activités sociales, sportives, culturelles et de loisirs que le Comité des Œuvres Sociales développera, la subvention de fonctionnement annuelle de base a été portée à 114 400€, soit une augmentation de 43%.

C'est donc un effort supplémentaire de plus de 200 000 euros annuels qui seront consacrés à l'amélioration des conditions de vie et de rémunération des agents.

Vous souhaitant bonne réception du présent courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire, nos sincères salutations.

Daniel GUIRAUD
Maire
Premier Vice-président du Conseil départemental



Arnold BAC
Maire adjoint délégué
aux finances et personnel

